

**RAPPORT DE LA MAIRESSE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST**

**DÉPOSÉ LORS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DU 26 OCTOBRE 2006**

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST
DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Conformément à la Charte de la Ville de Montréal, je vous sou mets mon rapport sur la situation financière de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Dans cette présentation, je vous ferai part des résultats financiers de l'arrondissement pour l'année 2005, je vous parlerai ensuite de l'année en cours et, enfin, des orientations qui guideront notre préparation du budget 2007.

D'entrée de jeu, précisons certaines choses qui faciliteront la compréhension de notre propos. Il est d'abord important de comprendre que les dépenses de l'arrondissement proviennent essentiellement de deux sources : le budget de fonctionnement et le programme d'immobilisations, aussi appelé PTI. C'est le budget de fonctionnement, incluant les diverses recettes perçues par l'arrondissement, qui assure la prestation de services offerts aux citoyens, que ce soit les loisirs, les spectacles, le déneigement, les diverses collectes de déchets, etc. Quant au PTI, il sert à financer, au moyen d'emprunts, la construction et l'entretien de nos rues, l'aménagement de nos parcs, la construction et la réfection de nos bâtiments et l'achat de nos véhicules.

RÉSULTATS FINANCIERS 2005

L'année 2005 présente un bilan satisfaisant alors que nous dégageons un surplus de 1,1 M\$. Ce résultat positif s'explique non pas par des économies au chapitre du budget de fonctionnement, mais essentiellement par des recettes supérieures à celles anticipées et par des ajustements de la ville centrale.

En effet, lorsque nous faisons le bilan de nos dépenses de fonctionnement, nous enregistrons un déficit de 176 500 \$. Par contre, nous faisons des gains en matière de recettes avec un surplus de 745 000 \$ par rapport aux prévisions. Ces recettes additionnelles proviennent essentiellement de l'émission de permis de rénovation et de construction et de tarifs liés à des activités de voirie (occupation temporaire du domaine public, réfection de coupes, tarification à l'éco-centre, etc.). Signalons que la source de revenus provenant des permis de construction est volatile et peut varier considérablement d'une année à l'autre. Il serait par conséquent hasardeux de trop s'y fier pour équilibrer le budget. Enfin, 560 000 \$ proviennent de la ville centrale qui a effectué des ajustements relatifs à l'harmonisation des emplois et aux ventes d'actifs.

Le surplus de 1,1 M\$ a été réparti comme suit : 250 000 \$ ont été mis de côté pour renflouer notre réserve neige, 59 500 \$ ont été affectés à la réserve pour imprévus et 819 900 \$ constituent des surplus libres qui serviront à la réalisation de divers projets.

Réalisations 2005

Au chapitre du programme d'immobilisations, l'arrondissement disposait en 2005 d'un budget d'investissement net de 5,5 M\$ auquel s'ajoute 1,5 M\$ reportés de l'exercice précédent. À ce montant de 7,0 M\$ s'additionnent 2,2 M\$ de contributions de la ville centrale et des autres paliers de gouvernement. La contribution de la ville centrale correspond essentiellement à l'enveloppe des projets structurants, soit 1,9 M\$. Ce programme finance des projets soutenant le développement aux abords du canal de Lachine.

En 2005, les investissements ont entièrement servi à la protection de nos actifs. En d'autres termes, nous avons entretenu et rénové ce que nous possédons déjà. Dans cette perspective, une somme de 2,0 M\$ a été injectée pour refaire une partie de la toiture de l'aréna Georges-Mantha au complexe récréatif Gadbois, pour compléter la rénovation du Bain Émard et la réfection de la chaudière à la bibliothèque Notre-Dame. Des travaux ont été effectués dans divers parcs notamment pour la décontamination et le réaménagement du parc Leber, la réfection de la place Rolland-Proulx, l'aménagement d'un parc de planches à roulettes, de la patinoire et de l'aire à pique-nique au parc Ignace-Bourget et une meilleure accessibilité universelle au chalet du parc Louis-Cyr. À cela s'ajoute le programme annuel de réfection routière qui a totalisé 2,0 M\$. Enfin, près de 1,5 M\$ ont été réservés pour remplacer des véhicules désuets.

Les surplus dégagés au budget de fonctionnement ont permis aux élus de l'arrondissement de mettre en oeuvre plusieurs projets dans le Sud-Ouest. Au total, 800 000 \$ ont été dépensés notamment pour des paniers récupérateurs, une campagne de propreté, une opération d'effacement des graffitis et des activités hivernales au parc Ignace-Bourget. Des contributions ont également été distribuées à divers organismes.

EXERCICE FINANCIER 2006

On se rappellera que le budget 2006 adopté par le conseil d'arrondissement comportait des dépenses de 49,1 M\$ et des recettes estimées à 1,9 M\$. À ce jour, nos évaluations prévoient que le budget net 2006 sera équilibré. Cet équilibre est toutefois encore conditionnel aux ajustements par la ville centrale des coûts reliés à l'enfouissement des matières résiduelles et aux charges en matière de santé sécurité au travail. D'autres ajustements comptables de fin d'année, en plus ou en moins, pourraient cependant modifier la situation.

Réalisations 2006

Cette année, le programme d'immobilisations comprend un budget de base s'élevant à 5,5 M\$ auquel s'ajoute un report de l'an dernier de 392 000 \$, des subventions gouvernementales de 340 000 \$ et 900 000 \$ de la ville centrale provenant de l'enveloppe des projets structurants. Au total, les investissements en immobilisations 2006 se chiffrent à 7,2 M\$. De cette somme, 1,8 M\$ servent à l'entretien des bâtiments. Parmi ces travaux signalons le réaménagement intérieur de l'aréna Georges-Mantha et une partie de la toiture au complexe récréatif Gadbois. Plusieurs parcs ont bénéficié d'investissements totalisant plus d'un demi-million de dollars : les parcs Leber, Louis-Cyr, Pointe-des-Seigneurs et Ignace-Bourget. Notre programme de réfection routière, quant à lui, a été maintenu à la hauteur de 2,3 M\$. Nous poursuivons notre programme de remplacement de véhicules affectés au déneigement et à la propreté en y consacrant une somme de 1,4 M\$.

En dehors du programme d'immobilisations, d'autres projets ont été réalisés qui méritent d'être mentionnés. Ainsi, avec l'appui financier de la ville centrale, nous avons élargi les horaires d'ouverture de nos quatre bibliothèques qui sont passés de 29 à 47 heures par semaine et nous avons mis en œuvre une importante opération de propreté dans l'arrondissement. Toujours de concert avec la ville centrale, nous avons orchestré un programme d'effacement des graffitis. Par ailleurs, trois espaces publics ont été réaménagés par nos équipes de cols bleus à partir des budgets de fonctionnement. Il s'agit du square Tansey, du parc Bonheur d'occasion et de la façade de l'aréna Saint-Charles.

Cette année encore, le conseil d'arrondissement a autorisé le recours aux surplus accumulés pour mener à terme certains projets. À l'instar de 2005, l'achat de paniers récupérateurs et le financement d'activités hivernales au parc Ignace-Bourget ont accaparé plus de la moitié des 845 000 \$ dépensés. Enfin, le site Internet de l'arrondissement a été officiellement lancé. Ce site regorge de renseignements sur les services et activités de l'arrondissement. Déjà plus de 6000 personnes le visitent chaque mois.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2007

En 2007, le contexte budgétaire s'annonce difficile pour la Ville de Montréal. Des communications faites récemment par les autorités centrales ont lancé un cri d'alarme quant à la santé financière de la métropole. Cette réalité a évidemment des impacts sur les arrondissements dont l'enveloppe budgétaire est déterminée par la ville centrale.

L'arrondissement du Sud-Ouest, à l'instar des 18 autres arrondissements, devra composer avec un budget pour ainsi dire gelé alors que des catégories de dépenses augmentent sensiblement. Au total, c'est 1,0 M\$ que l'arrondissement doit assumer de plus en 2007 sans indexation budgétaire. Ce montant s'explique par la hausse des contrats de déneigement et de collecte des déchets, la progression de la rémunération de nos employés et des dépenses accrues pour la location et l'exploitation de nos immeubles.

C'est donc dans ce cadre financier que l'arrondissement du Sud-Ouest a élaboré son budget 2007, de même que son programme triennal d'immobilisations. Deux grands principes ont guidé notre travail : premièrement il est hors de question d'imposer une taxe locale et deuxièmement il est impératif de maintenir les services directs à la population.

Pour présenter un budget équilibré, comme la loi nous y oblige, nous comptons augmenter nos recettes, alléger nos structures et faire appel temporairement à nos surplus accumulés jusqu'à hauteur de 688 800 \$. En parallèle, nous explorerons diverses pistes pour trouver des solutions permanentes à ce problème et pour renflouer les surplus de l'arrondissement. Parmi celles-ci, nous examinerons la possibilité de générer des revenus de location de nos immeubles, de diversifier nos sources de recettes et d'abolir des postes de direction et de soutien à la Direction des sports, loisirs, culture et développement social, ce qui resserrait la structure administrative tout en entraînant des économies récurrentes annuelles de 300 000 \$.

Dans ce contexte, il faut également prendre en compte les conclusions du rôle d'évaluation déposé cet automne qui prévoit pour le Sud-Ouest des hausses de valeurs supérieures à la moyenne montréalaise. Sur cette question, la Ville de Montréal a déjà entrepris des démarches auprès du gouvernement du Québec pour reporter d'un an le rôle d'évaluation. Ce délai nous laisserait du temps pour mettre en place des mesures fiscales qui atténueraient les effets négatifs sur le compte de taxes.

Pour ce qui est de notre programme d'immobilisations, nous planifions nos projets 2007 sur la base d'un budget d'investissement net inchangé de 5,4 M\$. À ce montant s'ajouteront des subventions diverses pour un investissement total de près de 2,1 M\$.

Les difficultés budgétaires auxquelles nous faisons face rappellent plus que jamais l'urgence de profiter de l'énorme potentiel de développement du Sud-Ouest pour augmenter les revenus de la ville et doter l'arrondissement des ressources dont il a besoin. Ce développement doit être soutenu par les autorités centrales et doit se faire selon l'intérêt et les aspirations des citoyens du Sud-Ouest.

*Document lu et déposé lors du conseil
d'arrondissement du Sud-Ouest
tenu le 26 octobre 2006*